

Municipalité de Chertsey

Plan directeur et priorités municipales 2018-2020



Plan directeur et priorités municipales 2018-2020

Municipalité de Chertsey

TABLE DES MATIERES

Préambule et remerciement	3
Mot du Maire	4
Le comité Plan directeur	5
Des valeurs authentiques	5
Contexte et Méthodologie	6
Le Plan Directeur	7
Le plan d'action triennal	8
Les 4 grands enjeux, les orientations Et 16 objectifs stratégiques	9
Conclusion	15

Préambule et remerciement

Sitôt élu, le 5 novembre 2017, le nouveau conseil municipal a amorcé la démarche de réflexion et d'analyse qui s'impose toujours quand une nouvelle équipe prend le relais. Il s'est aussi engagé à donner suite aux constats qui en ont découlé. L'exercice a permis de définir des enjeux bien précis et d'élaborer un plan directeur triennal pour la réalisation des priorités.

Ces priorités s'inscrivent d'ailleurs dans l'esprit d'une vision globale : offrir aux Chertsois et Chertsoises des services municipaux de qualité et un cadre de vie agréable, dans la mesure où le budget le permet, tout en exploitant judicieusement nos ressources. A l'intérieur d'une mission, de revitaliser la municipalité de Chertsey et rehausser le sentiment d'appartenance et la fierté des citoyens.

La Municipalité de Chertsey s'engage à concrétiser la réalisation des orientations et des objectifs stratégiques du plan directeur, définis en fonction des priorités et des besoins de la communauté. Ce plan, qui s'inscrit dans la foulée d'une réflexion continue, comporte quatre grandes orientations auxquelles se greffent seize objectifs stratégiques. Au cours des prochaines années, un bilan nous permettra d'évaluer dans quelle mesure chacun des objectifs aura été atteint. Ce bilan, qui sera présenté aux citoyens, rendra compte de l'état d'avancement des travaux et du respect des échéanciers. Dans un esprit de développement durable, il mettra à contribution tous les intervenants de la Municipalité : les employés, les membres de l'administration publique, les commerçants, les différents comités de travail, les organismes communautaires et les citoyens. Ensemble nous assurerons le succès des projets qui nous tiennent à cœur.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice de planification. Sans relâche, riches de leur motivation indéniable, ils contribuent au rayonnement de notre Municipalité et au fait qu'aujourd'hui, elle arbore fièrement une signature à la hauteur de son potentiel. Nous ne pourrions non plus passer sous silence la contribution exceptionnelle de tous les membres du conseil municipal de Chertsey. Nous leur devons la poursuite d'un même idéal et le partage d'un sentiment d'appartenance avec la communauté qu'ils représentent.

Mot du maire

Nous avons le privilège de vivre dans un coin de pays riche au cœur d'un patrimoine unique et exceptionnel : plus de cent cinquante lacs, des paysages qui font l'envie des amateurs de plein air, une faune variée qui attire autant les pêcheurs et chasseurs traditionnels que les chasseurs d'images, une flore enviable, généreuse de ses produits, une forêt immense à

découvrir. Et ce petit paradis se trouve à soixante-dix kilomètres à peine de Montréal.

C'est à l'exploitation forestière et à l'agriculture que nous devons la création de notre village. Aujourd'hui, même si l'exploitation forestière est encore présente, le récréotourisme se profile de plus en plus au cœur même de notre développement économique.

C'est dans un esprit de relance que le conseil a adopté, en janvier 2018, un plan directeur qui s'échelonne sur trois ans (2018-2020). Ce plan, qui s'appuie d'abord sur le respect de l'environnement et la protection de notre patrimoine, mise sur la valorisation et l'exploitation de notre Municipalité. La relance passe évidemment par plusieurs étapes. Le plan directeur définit quatre enjeux principaux autour desquels gravitent des orientations et des actions axées sur le redressement et le développement de notre communauté. Tout cela relève d'une stratégie ingénieuse que nous mettrons en place au cours des prochaines années.

Je suis convaincu qu'avec la participation de tous nous pourrons donner à Chertsey une signature à la hauteur de ses valeurs et de son potentiel.



*François Quenneville
Maire*

Mot du président du comité Plan Directeur

Dans un contexte de changements incessants et de situations complexes en matière de gestion municipale, le conseil doit faire preuve de rigueur et de discipline afin d'établir dans ses méthodes de planification des structures fiables et efficaces. En décembre 2017, le comité du plan directeur a été créé. Il se compose de trois élus : M. Gilles Côté, M. Sylvain Lévesque et M. Sylvain De Beaumont. Ce comité avait pour mandat d'effectuer une démarche de réflexion, visant à établir une stratégie de développement, laquelle a été présentée aux membres du conseil municipal. Pour élaborer le plan stratégique, le comité a pris en compte un ensemble de caractéristiques propres à la municipalité de Chertsey, notamment sa culture, son patrimoine, la richesse de son territoire sillonné de lacs et de rivières, et la beauté naturelle de son environnement propice à la villégiature.



Nous sommes fiers des résultats qui découlent de cet exercice de gestion, résultats largement attribuables à la collaboration extraordinaire des membres de la direction municipale et à la réceptivité des citoyens. Nous avons réussi à nous doter d'une vision axée sur le développement durable, plus précisément sur la préservation des atouts incontournables de notre belle communauté Chertsoise, notamment son merveilleux territoire.

Sylvain De Beaumont conseiller district 1

Des valeurs authentiques



Contexte et Méthodologie



Chertsey se situe au cœur du développement de la MRC Matawinie. Avec un territoire de 348 km², une population de 5 000 personnes à laquelle s'ajoutent environ 10 000 résidents saisonniers, Chertsey compte sur un vaste espace naturel et des paysages

enchanteurs imprégnés de son histoire et de sa culture. La ville est située au centre de la région de Lanaudière, à trente minutes de Joliette et à soixante minutes de Montréal. On y accède facilement en empruntant l'axe principal : la route 125.

En plus de ces attraits, soulignons l'apport de nos aînés sur le plan de la culture et du patrimoine, une relève prometteuse, comme en témoigne une école primaire que fréquentent plus de 300 élèves, un nombre important de résidences de villégiature, un plan d'eau situé au cœur même du village et une magnifique salle de spectacles pouvant accueillir plus de 250 personnes.

À la lumière de nombreux échanges et à l'issue de plusieurs journées de réflexion stratégique, les membres du conseil municipal et ceux de l'administration publique ont défini la vision du développement futur en en déterminant l'orientation et en précisant l'énoncé d'une mission en fonction des valeurs municipales. C'est dans ce contexte que le cadre, les enjeux, les orientations et les objectifs stratégiques du plan directeur triennal ont été précisés.

Le conseil est déterminé à jouer efficacement son rôle pour que la municipalité puisse développer son plein potentiel. Cela passe par le partage d'idées novatrices, les discussions avec l'administration publique et les échanges avec l'ensemble des contribuables. Il compte aussi accroître le professionnalisme des acteurs municipaux, renforçant ainsi sa crédibilité en tant qu'institution publique.

À l'issue de son premier exercice de gestion et de planification, le conseil a présenté aux citoyens, le 20 janvier dernier, la première partie de son plan directeur 2018-2020. Le 24 avril suivant, à l'occasion d'une séance publique, le conseil a présenté la deuxième partie de son plan, qui tient compte des objectifs stratégiques établis au départ. Ce plan triennal, issu d'une deuxième phase de la réflexion commune, est assorti d'un échéancier qui servira à mieux encadrer les actions mises en œuvre et à en suivre de près l'évolution. Grâce à cette planification du travail, nous serons non seulement plus représentatifs auprès des citoyens, mais nous pourrons aussi mieux répondre des résultats de nos actions lorsque l'heure des bilans sonnera.



PLAN DIRECTEUR ET PRIORITÉS MUNICIPALES 2018-2020

Municipalité de Chertsey

<p>La mission du conseil municipal : Revitaliser la municipalité de Chertsey et rehausser le sentiment d'appartenance et la fierté des citoyens</p>				
<p>NOS VALEURS : le Respect l'Écoute l'Intégrité</p>				
<p>LES ENJEUX :</p>				
1. Le développement économique	2. Le Territoire et l'Environnement	3. Le citoyen et les organismes communautaires	4. L'Administration municipale	
<p>LES 4 GRANDES ORIENTATIONS :</p>				
1. Promouvoir le développement économique	2. Assurer la mise à niveau des infrastructures existantes, le développement de nouvelles perspectives de vitalisation, et la protection du patrimoine naturel	3. Optimiser les services municipaux auprès des citoyens et des citoyennes	4. Implanter des politiques et des pratiques de gestion municipale	
<p>LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES :</p>				
<p>1.1 Instaurer des incitatifs locaux pour attirer de nouveaux résidants, de nouveaux villégiateurs et de nouveaux commerçants</p> <p>1.2 Effectuer la promotion de la municipalité</p>	<p>2.1 Rendre conformes les infrastructures des égouts et de l'aqueduc du village</p> <p>2.2 Revitaliser le village par la construction d'un nouveau parc multifonctionnel, la réfection de la rue principale et l'ajout d'une allée piétonnière</p> <p>2.3 Statuer sur une gestion durable au sujet des barrages et des chemins privés</p> <p>2.4 Créer une table municipale de concertation forestière</p> <p>2.5 Supporter la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire</p>	<p>3.1 Améliorer le suivi des plaintes des citoyens</p> <p>3.2 Mettre en place une politique de reconnaissance des organismes sans but lucratif à vocation communautaire de la municipalité</p> <p>3.3 Augmenter et supporter l'implication du bénévolat</p> <p>3.4 Évaluer les besoins en matière de sécurité publique</p> <p>3.5 Améliorer les services locaux de santé publique</p>	<p>4.1 Revoir, développer et adopter des politiques de gestion et des pratiques de fonctionnement par secteur d'activités</p> <p>4.2 Créer une mémoire administrative par secteur d'activités</p> <p>4.3 Accentuer la rigueur en matière de gestion financière pour tous les secteurs d'activités</p> <p>4.4 Mettre en place les outils et les moyens pour la réalisation et le suivi du plan directeur et en assurer le contrôle de qualité par un Comité Plan directeur</p>	
				
<p><small>2018-02-01</small></p>				



Plan d'action triennal 2018-2020

Plan Directeur 2^e volet
Municipalité de Chertsey



PLAN D'ACTION TRIENNAL 2018-2020

Enjeux	Grandes Orientations	Objectifs stratégiques	Actions	Responsables	Échéancier		
					2018	2019	2020
Enjeu 1 Le développement économique	1. Promouvoir le Développement économiques	1.1 Instaurer des incitatifs de développement commercial et résidentiel (incluant les villégiateurs)	1.1.1 Création d'un comité de développement économique (Élus, commerçants, citoyens)	X			
			1.1.2 Identification et mise en place des incitatifs	X	X	X	
		1.2 Effectuer la promotion de la municipalité	1.2.1 Plan de restauration de la belle église et réalisation	X	X	X	
	Enjeu 2 Le territoire et l'Environnement	2. Mise à niveau des infrastructures	2.1 Rendre conforme les égouts du village	1.2.2 Affichage promotionnel	X	X	X
				1.2.3 Mise en place du plan en développement économique	X	X	X
				2.1.1 Projet de construction d'une usine de traitement des eaux usées	X	X	X
2.2 Nouveau parc multifonctionnel, ajout d'une allée piétonnière et réfection de la rue principale			2.1.2 Mise en exploitation	Travaux public Urbanisme		X	X
			2.2.1 Choix d'emplacement du parc, Dépôt d'un plan particulier en urbanisme (PPU)	Urbanisme et T.P.	X	X	X
			2.2.2 Mise en place d'une allée piétonnière transitoire sur la rue principale		X	X	X
2.3 Gestion durable des barrages et des chemins privés	2.2.3 Dépôt d'un PUA pour la rue principale et pour la rue de l'église		X	X	X		
	2.3.1 Politique de gestion, étude de sécurité, plan et devis	D.G.	X	X	X		
	2.4 Table de concertation forestière	Conseil municipal	X	X	X		
2.5 Stratégie gouvernementale et vitalité du territoire; Aménagement du territoire; Développement et amélioration du réseau routier	2.4.1 Mise en place d'un comité municipal et suivi des dossiers		X	X	X		
	2.5.1 Politique de gestion en matière de chemins privés	D.G.	X	X	X		
	2.5.2 Terrain contaminé route 125		X	X	X		
		2.5.3 Bac semi enfoui sur la rue de l'église	X	X	X		
		2.5.4 Travaux de démolition sur terrains privés et publics	X	X	X		
		2.5.5 Accès à internet haute vitesse	X	X	X		
		2.5.6 Identification et priorisation des travaux routiers	X	X	X		



Plan d'action triennal 2018-2020

Plan Directeur 2^e volet

Municipalité de Chertsey



Enjeux	Grandes Orientations	Objectifs stratégiques	Actions	Responsables	Échéancier			
					2018	2019	2020	
Enjeu 3 Le citoyen et les organismes communautaires	3. Optimiser les services mun. auprès des citoyens	3.1 Améliorer le suivi des plaintes de citoyens	3.1.1 Projet de gestion des plaintes; analyse, mise en place des recommandations	Comité PD et D.G.	X	X		
		3.2 Politique de reconnaissance des organismes communautaires	3.2.1 Création d'un comité des affaires sociales, scolaires et communautaires	Conseil municipal	X			
			3.2.2 Dépôt d'une politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif	Comité affaire SSC		X		
		3.3 Augmenter l'implication des bénévoles	3.3.1 Organiser une Soirée de reconnaissances des bénévoles	3.3.1 Organiser une Soirée de reconnaissances des bénévoles	Loisir, culture et communication	X	X	X
			3.3.2 Déposer un plan de mobilisation de bénévole	3.3.2 Déposer un plan de mobilisation de bénévole		X		
3.4 Évaluer les besoins en sécurité publique	3.4.1 Création d'un comité municipal sur la sécurité publique; présentation Service des incendies analyse et rapport de recommandations	3.4.1 Création d'un comité municipal sur la sécurité publique; présentation Service des incendies analyse et rapport de recommandations	Conseil municipal sécurité incendie	X				
		3.4.2 Dépôt d'un Plan d'intervention en matière de prévention incendie, de prévention contre la criminalité et en matière de mesure d'urgence	Comité Sécurité publique	X	X	X		
		3.5 Améliorer les services locaux de santé publique	3.5.1 Négocier des ententes de services et de partenariats	Comité SSC	X	X		
Enjeu 4 L'Administration publique	4. Implanter des politiques et des pratiques de gestion municipale	4.1 Adopter des politiques et des pratiques par secteur d'activité municipal	4.1.1 Rencontres avec les directeurs de service	Comité P.D.	X			
			4.1.2 Rapport d'analyse, de recommandations et d'actions à mettre en place	Comité P.D.	X	X	X	
			4.1.3 Guide de l'employé municipal	Comité PD et DG		X		
		4.2 Mémoire administrative municipale	4.2.1 Structure électronique d'archivage des dossiers	4.2.1 Structure électronique d'archivage des dossiers		X	X	
			4.2.2 Création de guides, de politiques et de processus	4.2.2 Création de guides, de politiques et de processus	Comité PD et DG	X	X	X
			4.3.1 Rédaction d'une politique de gestion financière	4.3.1 Rédaction d'une politique de gestion financière	D.G.	X		
		4.4 Création d'un comité plan directeur et suivi des enjeux	4.4.1 Création d'un comité plan directeur	4.4.1 Création d'un comité plan directeur	Conseil municipal	X		
			4.4.2 Implantation d'un plan directeur, d'un plan d'action triennal et de rédaction d'un rapport final	4.4.2 Implantation d'un plan directeur, d'un plan d'action triennal et de rédaction d'un rapport final	Comité P.D	X	X	X
		4.4.3 Suivi et contrôle de qualité des dossiers	Comité P.D	X	X	X		

LES 4 GRANDS ENJEUX ET SES ORIENTATIONS

Enjeu 1 Développement économique

Le développement économique repose sur plusieurs stratégies qui doivent nécessairement être structurées et planifiées.

1^{ère} Orientation; Promouvoir le développement économique

1.1. Instaurer des incitatifs de développement commercial et résidentiel (y compris pour les villégiateurs)

En vue de réaliser cet objectif, le conseil a formé, en mars 2018, un comité de développement économique. Son mandat consiste à préciser les pistes potentielles de développement et à mettre en place les outils facilitant leur implantation. Pour ce faire, il fera appel, au besoin, à des citoyens et à des spécialistes en la matière.

Nous devons favoriser la venue de nouveaux résidents et de commerçants, notamment en mettant en œuvre des projets propices à l'essor du tourisme.

1.2 Promouvoir la Municipalité

Plan de restauration de l'église

En 2013, la Municipalité a fait l'acquisition de l'église. Certains réaménagements réalisés au cours des dernières années ont permis à cet établissement magnifique non seulement de continuer à offrir des services religieux, mais aussi de servir de salle de spectacles, de promotion culturelle et de réunions. Cette polyvalence profitera autant à la Municipalité qu'aux organismes communautaires.

Le plan de restauration, qui s'échelonne sur trois ans, permettra d'optimiser l'espace disponible et de rendre les lieux plus fonctionnels et plus sécuritaires.

Affichage promotionnel

Les affiches de bienvenue ne valorisent pas suffisamment l'accueil dans notre Municipalité. Elles seront donc refaites de façon à arborer un design plus contemporain et représentatif. En outre, des réaménagements permettront de mettre en valeur les différents sites et chantiers. Tous les projets de développement d'infrastructures municipales seront affichés de manière à informer les citoyens et à attirer les visiteurs, les villégiateurs et les touristes.



Enjeu 2 Le territoire et l'environnement

2^{ème} Orientation : Assurer la mise à niveau des infrastructures, développement de nouvelles perspectives et protection du patrimoine naturel

Mise à niveau de nos infrastructures

Plusieurs de nos infrastructures sont en mauvais état. Il y aurait même lieu d'en créer d'autres, en fonction de nouveaux besoins ou réalités. Nous nous devons de trouver des solutions durables pour pallier ces problèmes qui freinent le développement de notre municipalité et qui ternissent l'image que nous voulons lui donner. Nous comptons offrir de nouveaux services qui répondent aux attentes de tous les citoyens : familles, enfants, adolescents et personnes âgées. Nous souhaitons, par le fait même, rendre notre municipalité plus attrayante pour favoriser la venue de nouveaux résidents, villégiateurs, commerçants et touristes.

2.1 Conformité du système de traitement des eaux usées du village

La saturation de notre système de traitement des eaux usées empêche tout développement dans la zone urbaine. De plus, il en résulte des débordements qui risquent, en tout temps, d'affecter la qualité de notre environnement. Un investissement important est prévu pour corriger cette situation au cours des deux prochaines années.

2.2 Ajout d'un parc multifonctionnel et installation d'une allée piétonnière sur la rue principale

La demande citoyenne est plus que justifiée à cet égard de ce qui précède. Le conseil a la ferme intention d'offrir à tous les citoyens un parc qui répond aux besoins de chacun. La réfection de la rue Principale, sur laquelle sera installée une allée piétonnière, permettra à tous les utilisateurs d'y circuler de façon sécuritaire. Compte tenu de l'importance des sommes à investir, la réalisation de ce projet nécessitera plusieurs années. Bien qu'il y ait déjà un plan d'intégration architecturale pour l'ensemble du périmètre urbain, le conseil a l'intention de le réviser pour s'assurer qu'il s'harmonise aux nouveaux objectifs de développement.

2.3 Gestion durable des barrages et des chemins privés

Parmi nos infrastructures, plusieurs barrages nécessitent une attention particulière. Selon les lois et règlements qui en régissent la sécurité, tous les barrages publics de forte contenance doivent faire l'objet, à court terme, d'études de sécurité. Un plan des travaux sera déployé à cet effet. Pour ce qui est des autres barrages, le conseil municipal proposera une politique de gestion qui comportera des solutions appropriées.

En ce qui concerne la gestion des chemins privés, le conseil statuera sur la gestion et l'administration qu'il compte mettre en place au cours des prochaines années.

2.4 Table de concertation forestière

En février 2018, le conseil a mis en place la Table de concertation forestière. Celle-ci regroupe les différents intervenants (le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, la MRC, les entreprises forestières, les représentants de différentes associations (associations de riverains, de villégiateurs, de propriétaires de VTT et de motoneiges)) qui sont directement touchés par les coupes forestières.

Cette question ne relève pas directement de la Municipalité. Toutefois, nous avons la responsabilité de nous assurer que notre environnement est protégé et que si des coupes sont effectuées sur notre territoire, elles respectent des règles que tous les membres auront préalablement définies et sur lesquelles ils se seront entendus par consensus.

2.5 Stratégie gouvernementale et vitalité du territoire; aménagement du territoire; développement et amélioration du réseau routier

Des enjeux importants sont couverts par le programme provincial de revitalisation des municipalités rurales. Ce programme concerne entre autres le développement culturel, l'accès à internet haute vitesse et la réfection du réseau routier.



Culture : En ce qui concerne le volet culturel, des projets permettant la mise en valeur de notre potentiel local seront mis en place au fur et à mesure qu'ils seront définis par les différents ministères. Nous sommes conscients du fait que la culture est un élément important du développement local et nous comptons en faire bénéficier tous les Chertsois et Chertsoises.

Internet haute vitesse : Un projet de déploiement de la fibre optique dans toutes les municipalités est actuellement en cours au niveau de la MRC. Ce projet devrait normalement être complété au cours des deux prochaines années, soit d'ici la fin de 2019. Trois services seront disponibles par l'intermédiaire de la fibre optique : l'accès à internet haute vitesse, le service téléphonique et le service de télévision. Tous les résidents pourront choisir parmi différents fournisseurs et les prix seront concurrentiels.

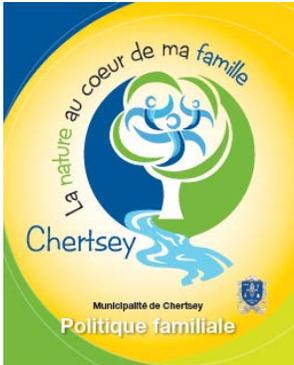
Réseau routier : Puisque notre réseau routier se déploie sur plus de 340 kilomètres de rues et de chemins publics, sa restauration et sa mise à niveau constituent un défi de taille.

La Direction des travaux publics met tout en œuvre pour en assurer l'entretien. Toutefois, nous devons prévoir des investissements importants pour le restaurer.

Nos moyens financiers étant limités, nous comptons sur tous les programmes de subventions disponibles pour soutenir la Municipalité.

Enjeu 3 Le citoyen et les organismes communautaires

3^{ème} Orientation; Optimiser les services municipaux auprès des citoyens et des citoyennes



Tous les services municipaux, comme il se doit, sont axés vers les citoyens. Le rôle et la responsabilité du conseil municipal consistent à définir les orientations et les directions permettant la mise en place de moyens qui répondent à vos attentes.

3.1 Améliorer le suivi des plaintes de citoyens

Afin de permettre un meilleur suivi des plaintes, nous mettrons en place un système de gestion uniformisé assurant un meilleur compte rendu de la situation auprès de tous les citoyens.

3.2 Politique de reconnaissance des organismes communautaires

Un comité municipal a été constitué afin de cerner les préoccupations en matière d'affaires sociales, scolaires et communautaires. Ce comité, en collaboration avec les organismes déjà en place, a pour mandat de revoir les différentes politiques municipales concernées. En vue de favoriser le service dans tous les districts pour que puissent en profiter les utilisateurs, nous avons prévu de revoir la politique de reconnaissances des organismes communautaires.

3.3 Favoriser l'implication des bénévoles

La participation citoyenne est un apport important sur le plan du développement communautaire et de la qualité de vie des citoyens. Puisque nous avons la chance de compter sur des personnes engagées et dévouées, nous nous devons de reconnaître leur contribution.

Nous avons aussi le devoir d'assurer la relève. C'est pourquoi nous inviterons les citoyens à être bénévolement actifs et nous mettrons en place les outils nécessaires pour favoriser une plus grande implication de nos jeunes.

3.4 Évaluer les besoins en matière de sécurité publique

Être bien chez soi, c'est aussi y être à l'abri des dangers. L'amélioration des services de sécurité est une préoccupation importante pour tous. À cet égard, un comité de sécurité sera mis en place pour analyser la situation actuelle. Par la suite, il proposera des solutions applicables selon nos moyens, en tenant compte également des obligations municipales. Plusieurs volets de la question seront étudiés : la sécurité policière, la sécurité civile et la sécurité incendie.

3.5 Améliorer les services locaux de santé publique

Comme c'est le cas pour plusieurs municipalités, la présence médicale est en décroissance à Chertsey. Nous nous préoccupons tous de savoir si les services offerts par notre CLSC seront maintenus. Le comité des affaires sociales, scolaires et communautaires a, entre autres mandats, celui d'analyser la situation, de proposer des solutions et de négocier des ententes de partenariat et de collaboration qui seront soumises aux citoyens.

Enjeu 4 L'administration publique

4^{ème} Planter des politiques et des pratiques de gestion municipales

En tant que représentant des citoyens, le conseil municipal a la responsabilité et le devoir de s'assurer que toutes les orientations et décisions sont prises en fonction des intérêts communs dans le respect des lois et règlements qui nous régissent.

Planter des politiques et des pratiques de gestion municipale

*Administration
Publique*

4.1 Adopter des politiques et des pratiques par secteur d'activité

Les différentes unités administratives municipales doivent s'assurer d'offrir le meilleur service qui soit aux citoyens. Les orientations adoptées par le conseil municipal, qui reflètent leurs attentes, doivent guider la prestation de services.

Nous devons mettre en place des politiques claires et mettre à la disposition des employés des guides conçus en fonction du secteur d'activité dans lequel ils évoluent.

Ces guides, outils essentiels à une saine gestion, seront produits en étroite collaboration entre l'administration publique et le conseil municipal.

4.2 Mémoire administrative municipale

Beaucoup de nos documents archivés ne sont encore disponibles que sur papier. Il en va de même pour nos règlements municipaux, qui ne sont pas tous accessibles à partir du site internet de la Municipalité.

Or, l'accès à l'information fait partie intégrante du développement économique. L'archivage électronique des documents permet également de sécuriser l'information et de la partager.

À cet effet, une structure d'archivage électronique sera mise en place, puis déployée dans tous les services municipaux.

Nous devons également nous assurer que toutes les tâches administratives à accomplir sont bien répertoriées et que les processus et procédures de travail sont bien définis. C'est dans cet esprit que les guides de travail, conçus en fonction des tâches, font partie intégrante de notre mémoire municipale. En consultant ces guides, outils essentiels à la formation de la relève, les employés trouvent toute l'information voulue pour accomplir leur travail de façon efficace.

Au cours des trois prochaines années, la direction générale a le mandat de développer ces outils essentiels à une gestion optimale des intérêts municipaux.

4.3 Rigueur en matière de gestion financière

Tous les citoyens sont en droit de s'attendre à ce que les finances municipales soient gérées avec rigueur. Le conseil municipal, en collaboration avec l'administration publique, révisera et établira des politiques en matière de gestion financière, ce qui assurera une gestion optimale des avoirs publics.

4.4 Création du comité du plan directeur et suivi des travaux

À sa séance du 11 décembre 2017, le conseil municipal a créé le comité du plan directeur, qui a le mandat de proposer les meilleurs moyens à mettre en place pour permettre la réalisation d'objectifs ambitieux. Il importe donc, pour assurer la réussite globale du projet, d'établir des priorités quant aux actions qui en découlent, de planifier les travaux, d'en assurer un suivi rigoureux et de rendre compte de leur état d'avancement.

Conclusion

Le plan directeur, avec ses quatre grandes orientations auxquelles se greffent seize objectifs stratégiques et plusieurs projets novateurs, s'accorde à la réalité des citoyens de Chertsey. Il a été conçu de façon à permettre la concrétisation de projets qui leur tiennent à cœur. Dans ce contexte, son application constitue un exercice mobilisateur et rassembleur, orienté vers l'action et axé sur l'avenir. Le conseil s'assurera chaque année que les travaux relatifs aux engagements annoncés se poursuivent efficacement et qu'ils génèrent des résultats probants. Malgré une planification claire, le plan sera toujours quelque peu évolutif. Il pourra éventuellement être modifié et adapté en fonction de différents facteurs, notamment l'évolution parfois imprévisible des contextes, souvent liée aux décisions que peuvent prendre différents paliers de gouvernement. Les mécanismes de suivi des objectifs ciblés, notamment les indicateurs, permettront au conseil municipal d'évaluer efficacement dans quelle mesure les objectifs stratégiques auront été atteints. Cet exercice de suivi rigoureux lui permettra aussi, au besoin, de procéder aux ajustements voulus.

Quand viendra le temps de dresser les bilans annuels, le conseil municipal se prononcera sur les résultats obtenus par une reddition de comptes transparente auprès de ses citoyens. Fier de son plan directeur et de l'ensemble de ceux et celles qui veillent à son application, le conseil est déterminé à tout mettre en œuvre pour le maintenir vivant.

Municipalité de Chertsey
333 avenue de l'Amitié, Chertsey,
Québec J0K3K0
general@chertsey.ca



**Auteurs; François Quenneville et
Sylvain De Beaumont
Conception et Mise en page;
Sylvain De Beaumont**